

■ **Inno-Life Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds, rue du Douze-Septembre 6, c/o Charles-Henri Augsburg, CH-645-4099730-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.04.2006. But: offrir des services de conseils par l'intermédiaire d'Internet. Capital: CHF 20'000. Associés: Augsburg Charles Alain, de Langnau im Emmental, à Tanjung Bungah Penang, Malaisie, avec une part sociale de CHF 19'000, et Augsburg Charles-Henri, de Langnau im Emmental, à La Chaux-de-Fonds, avec une part sociale de CHF 1'000. Gérants: les associés Augsburg Charles Alain et Augsburg Charles-Henri, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1066 du 18.04.2006
(03344454 / CH-645.4.099.730-7)